

**2024-112**



## **REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Le 5 décembre 2024**

**Le conseil de la communauté de communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Lovagny, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.**

**Date de convocation du conseil de communauté : 29 novembre 2024**

**Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 26 - votants 32.**

### **Présents :**

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Jean-Pierre CHAMBARD, Roger DALLEVET, François DAVIET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITTON, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

### **Procurations :**

Elisabeth BOIVIN à Séverine MUGNIER  
Rocco COLELLA à Elodie DONDIN  
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS  
Philippe LANGANNE à Roger DALLEVET  
Virginie MATHIEU à Thomas BIELOKOPYTOFF  
Michel PASSETEMPS à Henri CARELLI

**Secrétaire de séance :** Jean-Pierre CHAMBARD

### **N° 2024-112 : Fixation des tarifs des transports scolaires pour l'année 2025-2026**

*Madame Maly SBAFFO, Vice-Présidente en charge des services à la personne, rapporteur*

Vu les travaux de la commission finances réunie en date du 26 novembre 2024,

La CCFU est autorité organisatrice de second rang (AO2) en matière de transports scolaires. A ce titre, elle organise le transport scolaire des élèves du primaire et du secondaire.

Chaque année, la CCFU est appelée à se prononcer sur les tarifs appliqués aux transports scolaires. Il convient donc de fixer pour l'année scolaire 2025-2026 les tarifs pour le transport scolaire des élèves du primaire des communes de Choisy et Sillingy et pour les élèves du secondaire de l'ensemble du territoire.

Il est proposé de maintenir les mêmes tarifs que l'année dernière, comme détaillé ci-après :

	Tarifs 2024/2025	Tarifs 2025/2026
<b>Tarifs primaires</b>		
Tarif / enfant	135.00 €	135.00 €
Tarif carte achetée après le 1er février	50% du tarif appliqué	50% du tarif appliqué
<b>Tarifs primaires avec pénalités de retard</b>		
Tarif / enfant	210.00 €	210.00 €
<b>Tarifs secondaires</b>		
Tarif / enfant	135.00 €	135.00 €
Tarif carte achetée après le 1er février	50% du tarif appliqué	50% du tarif appliqué
<b>Tarifs secondaires avec pénalités de retard</b>		
Tarif / enfant	210.00 €	210.00 €
<b>Tickets de lignes régulières</b>		
Tarif carnet de 20 tickets	2.00 €	2.00 €
<b>Tarif carte rééditée</b>		
Carte perdue	15.00 €	15.00 €

Il est proposé au conseil communautaire :

- De **fixer** les tarifs des transports scolaires pour l'année scolaire 2025-2026 tels que définis ci-avant.

**Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.**

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,  
Henri CARELLI**



**Le secrétaire de séance,  
Jean-Pierre CHAMBARD**

